

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS datent des 1er et 16 de chaque mois et se paient d'avance. LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL Paraissant les Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi

INSERCTIONS

LES INSERCTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3 M.M. Lafitte et Co, place de la Bourse

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

Le Journal du Lot et le Courrier du Lot sont désignés, pendant l'année 1870, pour la publication simultanée et in extenso des Annonces judiciaires et Légales de l'arrondissement de Cahors et, par extrait, des Annonces Judiciaires et Légales des arrondissements de Figeac et de Gourdon.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Table of train schedules and prices for the Chemin de fer d'Orléans. Includes sections for Cahors to Libos, Cahors to Montauban & vice-versa, and Cahors to Paris.

Cahors, le 5 Décembre 1870.

Nouvelles de Paris

Des 29 et 30 Novembre

Paris, 29 novembre 1870.

(Correspondance Havas).

La lutte suprême est engagée. La nuit qui vient de s'écouler a été remplie de bruits d'armes et de voitures, dominés par la voix puissante de nos plus gros canons.

Ce matin, le Journal officiel a publié les proclamations du Gouvernement de la défense, du général Trochu et du général Ducrot, qui caractérisent la situation faite à la France par la politique barbare de la Prusse, et qui appellent à de nouveaux combats les troupes chargées de trouver les lignes ennemies.

Nous ne savons encore rien de précis à cet égard, mais nous pouvons dire dès-à-présent que l'armée, les mobiles, la garde nationale sédentaire ou mobilisée sont déterminés à répondre courageusement aux patriotiques appels qui suivent :

« Citoyens de Paris, soldats de la garde nationale et de l'armée,

« La politique d'envahissement et de conquête entend achever son œuvre. Elle introduit en Europe et prétend fonder en France le droit de la force. L'Europe peut subir cet outrage en silence, mais la France veut combattre, et nos frères nous appellent au dehors pour la lutte suprême.

« Après tant de sang versé, le sang va couler de nouveau. Que la responsabilité en retombe sur ceux dont la détestable ambition foule aux pieds les lois de la civilisation moderne et de la justice. Mettons notre confiance en Dieu, marchons en avant pour la Patrie.

« Le gouverneur de Paris, « Général Trochu. »

« Soldats de la deuxième armée de Paris ! « Le moment est venu de rompre le cercle de fer qui nous enserré depuis trop longtemps et menace de nous étouffer dans une lente et douloureuse agonie !

« Sans doute, nos débuts seront difficiles ; nous aurons à surmonter de sérieux obstacles ; il faut les envisager avec calme et résolution, sans exagération comme sans faiblesse.

« La vérité, la voici : Dès nos premiers pas, touchant nos avant-postes, nous trouverons d'implacables ennemis, rendus audacieux et confiants par de trop nombreux succès. Il y aura donc là à faire un vigoureux effort, mais il n'est pas au-dessus de vos forces : pour préparer votre action, la prévoyance de celui qui nous commande en chef a accumulé plus de 400 bouches à feu, dont deux tiers au moins du plus gros calibre ; aucun obstacle matériel ne saurait y résister, et pour vous élaner dans cette trouée, vous serez 150,000, tous bien armés, bien équipés, abondamment pourvus de munitions et, j'en ai l'espoir, tous animés d'une ardeur irrésistible.

« Vainqueurs dans cette première période de la lutte, votre succès est assuré, car l'ennemi a envoyé sur les bords de la Loire ses plus nombreux et ses meilleurs soldats ; les efforts héroïques et heureux de nos frères les y retiennent. « Courage donc et confiance ! songez que

dans cette lutte suprême nous combattons pour notre honneur, pour notre liberté, pour le salut de notre chère et malheureuse patrie, et si ce mobile n'est suffisant pour enflammer vos cœurs, pensez à vos champs dévastés, à vos familles ruinées, à vos sœurs, à vos femmes, à vos mères désolées !

« Puisse cette pensée vous faire partager la soif de vengeance, la sourde rage qui m'anime, et vous inspirer le mépris du danger.

« Pour moi, j'y suis bien résolu, j'en fais le serment devant vous, devant la nation tout entière : je ne rentrerai dans Paris, que mort ou victorieux ; vous pourriez me voir tomber, mais vous ne me verrez pas reculer. Alors ne vous arrêtez pas, mais, vengez-moi.

« En avant, donc ! en avant, et que Dieu nous protège !

Le général en chef de la 2e armée de Paris, A. DUCROT.

Le gouvernement de la défense nationale à la population de Paris.

« Citoyens, l'effort que réclamaient l'honneur et le salut de la France est engagé. Vous l'attendiez avec une patriotique impatience que vos chefs militaires avaient peine à modérer. Décidés comme vous à débusquer l'ennemi des lignes où il se retranche et à courir au-devant de vos frères des départements, ils avaient le devoir de préparer de puissants moyens d'attaque. Ils les ont réunis ; maintenant ils combattent ; nos cœurs sont avec eux. Tous, nous sommes prêts à les suivre, et, comme eux, à verser notre sang pour la délivrance de la Patrie.

« A cette heure suprême où ils exposent noblement leur vie, nous leur devons les concours de notre constance et de notre vertu civique.

« Quelle que soit la violence des émotions qui nous agitent, ayons le courage de demeurer calmes. Quiconque fomenterait le moindre trouble dans la cité, trahirait la cause de ses défenseurs et servirait celle de la Prusse. De même que l'armée ne peut vaincre que par la discipline, nous ne pouvons résister que par l'union et l'ordre.

« Nous comptons sur le succès, nous ne nous laisserons abattre par aucun revers.

« Cherchons surtout notre force dans l'inébranlable résolution d'étouffer, comme un germe de mort honteuse, tout ferment de discorde civile.

« Vive la France ! Vive la République ! (Sont les signatures des membres du gouvernement de la défense nationale.)

« Paris, le 29 novembre 1870. »

Nous lisons encore dans le Journal officiel :

« Paris, 29 novembre soir. — Ce matin, au point du jour, deux attaques ont été faites, sous les ordres du général Vinoy, sur la gare aux bœufs et sur l'Hay ; la première confiée au contre-amiral Pothau, vigoureusement menée, a parfaitement réussi. La position a été enlevée avant le jour, et l'ennemi s'est retiré en désordre, laissant entre nos mains quelques prisonniers dont un officier.

« Du côté de l'Hay, le colonel Valentin, commandant une brigade de la division de Maud'hui a attaqué le village avec les 109e et 110e de ligne et les 2e et 4e bataillons de la garde nationale mobile du Finistère. La position a été abordée avec une grande résolution ; nos troupes ont pénétré dans les premières lignes qu'elles ont vaillamment conquises, et, d'après les instructions données au général Vinoy, en vue d'opérations ultérieures qui seront définies en leur temps, l'ordre a été donné de ne pas pousser l'attaque plus avant.

« C'est au moment où nos troupes se retiraient et où les réserves prussiennes arrivaient dans le village en quantité considérable, qu'un tir formidable d'artillerie, partant des Hauts-Bruyères et des batteries environnantes, a couvert et écrasé de feux l'Hay ainsi que les colonnes qui cherchaient à l'aborder.

Au même moment, les canonniers du capitaine de vaisseau Thomasset, en avant du Port à l'Anglais, des pièces de gros calibre, montées sur wagons blindés, en station sur la voie du chemin de fer, les batteries environnant Vitry, celles du moulin-Jaquet, et enfin une partie de l'artillerie du fort de Charenton, dirigeaient leurs feux, avec la plus grande intensité, sur le terrain occupé par l'ennemi et lui ont fait éprouver les plus grandes pertes.

« On n'a pas encore le chiffre exact de nos blessés, il doit s'élever à environ 500 hommes, parmi lesquels on signale le lieutenant-colonel Mimerel, du 110e de ligne, atteint grièvement. Le chef de bataillon Christiani de Ravaran, du 110e, a été tué ; le chef de bataillon de Réals, commandant le 4e bataillon du Finistère, blessé. Le général Vinoy, insiste auprès du Gouvernement sur la bonne attitude de nos troupes dans cette affaire.

Diverses opérations de guerre ont été conduites pendant la nuit dernière et la matinée d'aujourd'hui, le gouvernement en a donné une indication sommaire dans son avis à la population. Il importe de ne pas en faire connaître le programme, car elles sont intimement liées à des mouvements qui sont en cours d'exécution.

Rapport militaire

30 novembre, 2 heures.

Le gouverneur de Paris est à la tête des troupes depuis avant-hier.

L'armée du général Ducrot passe la Marne depuis ce matin, sur des ponts de bateaux, dont l'établissement avait été retardé par une crue subite et imprévue de la rivière. L'action s'engage sur un vaste périmètre, soutenue par les forts et les batteries de position qui, depuis hier écrasent l'ennemi de leur feu.

« A midi nous étions maîtres de Mont-Mesly ; nos troupes s'y maintiennent. La canonnade est générale en avant de toutes nos lignes. Cette grande opération, engagée sur un immense développement, ne saurait, sans danger, être expliquée en ce moment avec plus de détails.

Paris, 30 novembre, soir.

Jamais on n'avait entendu, du centre même de Paris, la canonnade résonner avec autant d'intensité qu'aujourd'hui et cette nuit. L'action paraît engagée sur tout le périmètre de Paris. On ne dit que les renseignements annoncent que nous gagnons du terrain. On comprend, du reste, que jusqu'ici l'autorité fait bien de s'abstenir de détails dont les Prussiens pourraient peut-être profiter demain.

Tous les journaux acceptent comme juste et naturelle l'interdiction qui leur est faite de ne rien raconter des événements qui s'accomplissent en ce moment, en dehors des comptes-rendus officiels.

M. Washburn, ministre des Etats-Unis, est sorti hier des remparts et a assisté à une partie de l'action.

« On a parlé d'un conflit à coups de fusils qui avait eu lieu dans l'île de Croissy entre des détachements de Bavares et de Prussiens. A l'appui de ce fait, la Patrie dit pouvoir affirmer que depuis l'arrivée de l'ennemi sous Paris, il y a eu plusieurs duels entre des officiers bavares, à la suite de conversations sur les événements de 1866. L'autorité prussienne a dû se préoccuper de ces duels et prendre des mesures pour les empêcher à l'avenir. Ce qu'il y a de certain, c'est que le langage des prisonniers bavares témoigne généralement d'une antipathie et d'une méfiance pour les Prussiens qui n'ont fait que s'augmenter depuis le commencement du siège.

Ordre du jour du général en chef de la Loire.

Officiers, sous-officiers et soldats de l'armée de la Loire.

Paris, par un sublime effort de courage et de patriotisme, a rompu les lignes prussiennes. Le général Ducrot, à la tête de son armée, marche vers nous ; marchons vers lui avec l'élan dont l'armée de Paris nous donne l'exemple.

« Je fais appel aux sentiments de tous les généraux comme des soldats ; nous pouvons sauver la France. Vous avez devant vous cette armée prussienne que vous venez de vaincre à Orléans. Vous la vaincrez encore, marchons donc avec résolution et confiance.

« En avant sans calculer le danger ! Dieu protégera la France.

Quartier-général de Saint-Jean, le 1er décembre 1870. D'AURELLES.

Tours, 2 décembre.

On nous annonce qu'il est passé aujourd'hui, sur le Mans, un nouveau ballon de Paris, se dirigeant vers l'Ouest. Il est probable que ce ballon nous apporte des nouvelles de Paris, 2 décembre, qui nous apprendront les suites des grands événements dont la région de Paris est le théâtre, événements que nous ne connaissons que jusqu'à 30 au soir.

« On a fait la remarque que le ballon le Jules Favre est tombé dans la patrie même du général Trochu.

Sont nommés au grade de général de division dans l'armée auxiliaire.

MM. Rolland, capitaine de vaisseau ; Detroyat ancien officier de marine ; Delacoux de Marri-vault ; Emerian, capitaine de vaisseau ; Vergne, ancien officier de marine.

Sont nommés au commandement des camps d'instruction : de Bordeaux, général Cambriels ; — de La Rochelle, le général Detroyat ; — de Nover, général Vergne.

Un décret met la première division du 16e corps et son chef le contre amiral Jaureguiberry à l'ordre du jour de l'armée.

Le général Chanzy, commandant le 16e corps est nommé grand-officier de la légion d'honneur.

Un autre décret porte que le 18e corps a bien mérité de la patrie.

Le service des voyageurs sur les chemins de fer de Tours au Mans et de Tours à Vendôme est repris cette après-midi.

Des équipes d'ouvriers sont partis ce matin pour aller rétablir les chemins d'Orléans sur Paris ; du Mans sur Nogent-le-Rotrou et Chartres et de Vendôme sur Châteaudun, Bonneval, etc.

Nous apprenons que la délégation générale de Tours, saisie, par lord Lyons de la proposition prussienne de conférence, a transmis cette proposition au gouvernement de Paris, lui laissant le soin de la décision à intervenir.

La dépêche que le roi de Prusse adresse à la reine augusta, au sujet de l'affaire d'Amiens porte que dans cet engagement, les Prussiens ont eu 75 officiers et 1,300 soldats tués.

Le roi ajoute, en parlant de ces pertes, que c'est triste.

On lit dans le Français d'aujourd'hui :

Nous avons, par les dépêches prussiennes, quelques détails nouveaux sur la bataille de Paris.

C'est le roi Guillaume qui télégraphie lui-même à la reine Augusta pour lui faire connaître les premières opérations.

La grande sortie parisienne, dit-il, s'est faite dans la direction de l'Est, contre les troupes saxonnes et wurtembergeoises, et d'autres petites sorties ont été effectuées en même temps au Nord-Est, dans la direction de Saint-Denis. « Je n'ai pu quitter Versailles, dit le roi, afin de rester au centre des opérations. »

La dépêche prussienne constate que nos troupes ont occupé Bonneuil et Champigny, mais elle prétend qu'après avoir enlevé ces positions, nous les aurions perdues.

Le bulletin officiel du ballon affirme le contraire, et nous croyons beaucoup plus le général Ducrot que son royal contradicteur.

Le feu, dit le roi Guillaume, a été ouvert dès le matin d'une manière extrêmement vive par les forts, et les positions prussiennes attaquées avec énergie à 11 heures.

La lutte a été acharnée et a duré jusqu'à six heures du soir.

Le roi prétend qu'à ce moment les troupes françaises auraient été repoussées. Mais l'ensemble évident des choses dément cette assertion.

C'est la division wurtembergeoise, une partie des 2e, 6e et 12e corps prussiens que le général Ducrot aurait eus devant lui.

Tours, 2 décembre, soir.

Un décret du gouvernement de Paris réquisitionne toute viande de porc salé et toutes les denrées de charcuterie qui se trouvent chez les marchands.

Londres, — Le parlement a été prorogé jusqu'au 17 janvier.

Le Standard applaudit au courage de la garnison de Paris. Le succès moral obtenu lui donnera une plus grande force et une plus grande confiance.

« On a confiance dans une sortie future. La paix n'est pas encore prochaine.

« La Prusse se repentira de n'avoir pas accepté les termes de la paix proposée par Jules Favre.

« Le Morning-Post dit que la conférence relative à la question d'Orient se réunira avant la Noël.

Strasbourg

VEUT RESTER FRANÇAIS.

On écrit de Strasbourg au Nord, en date du 15 novembre :

« Les rapports de la population strasbourgeoise avec la garnison allemande, loin d'être devenus plus faciles dans ces dernières semaines ont pris une froideur et une tension qu'ils n'avaient pas au début de l'occupation.

« Au lendemain du siège on était tout à la joie de se voir au terme des cruelles souffrances que l'on avait eu à endurer pendant le blocus et le bombardement, et il faut bien reconnaître que cette satisfaction n'a été troublée par aucun excès de la part des troupes allemandes ; leur conduite parfaitement correcte n'a pas peu contribué, dans les premiers jours qui ont suivi la capitulation, à engourdir nos douleurs patriotiques sous l'influence du bonheur que nous ressentions de revenir à une existence relativement morale.

« Mais à mesure que le temps a marché et que nous nous sommes blasés sur cette impression, le sentiment de notre patriotisme français a repris le dessus ; on se rendit plus que jamais aujourd'hui contre la perspective d'une annexion à l'Allemagne. Telles sont actuellement les dispositions

morales de la population strasbourgeoise. Naturellement, nos relations avec la garnison s'en ressentent largement.

Ce n'est pas que le moindre excès ait été commis contre les soldats allemands ni que ceux-ci aient à se plaindre d'aucune vexation matérielle; mais on leur fait voir en toute occasion que les sentiments de fraternité nationale avec l'Allemagne n'existent point ici, et qu'il faudra beaucoup de temps et de peine pour en pénétrer les Alsaciens.

On s'éloigne le plus qu'on peut des officiers et des soldats, et dans les endroits publics on fait le plus souvent le vide autour d'eux.

C'est surtout dans les classes élevées que cet éloignement est sensible.

J'ai parlé dernièrement à un officier badois qui, après avoir pris part au siège et après avoir passé plusieurs semaines à Strasbourg, venait de recevoir l'ordre de se diriger sur Belfort.

Il m'a avoué qu'il était heureux de ce changement de résidence, son séjour dans notre ville lui ayant paru d'autant plus pénible dans les derniers temps, qu'au début il n'avait eu qu'à se féliciter de ses rapports avec les strasbourgeois.

Il est probable que beaucoup de familles strasbourgeoises émigreront. Des jeunes gens en assez grand nombre continuent, malgré la surveillance rigoureuse exercée par les autorités allemandes, à aller rejoindre les corps francs dans les Vosges.

On lit dans le *Moniteur* :

« Il nous arrive de Toulouse une pièce curieuse : ce sont les statuts de la nouvelle Ligue du Sud-Ouest.

« Nous avions cru naïvement que le principal but de toutes les ligues qu'organisent en ce moment dans le Midi les républicains rouges, était de chasser les Prussiens; nous nous trompions: ce sont les réactionnaires qu'elles se proposent avant tout de combattre. Les gens qui font profession d'aimer trop la République ont cela de commun avec ceux qui ne l'aiment pas assez, c'est que s'ils haïssent les Prussiens, comme c'est leur devoir, ils détestent encore plus les Français qui ne pensent pas comme eux!

« Abolition des octrois et impôts indirects, dissolution des conseils généraux, destitution de tous les fonctionnaires — politiques ou non, — qui se sont distingués par leur zèle dynastique, exclusion des emplois publics de tous les serviteurs du régime déchu, établissement dans chaque département de juries chargés de juger les complices officiels ou officieux des crimes commis par Louis-Napoléon Bonaparte, abolition de l'immovibilité de la magistrature, voilà le large et généreux programme que la ligue du sud-ouest se promet de remplir.

« Il faut être juste pourtant; nous avons trouvé dans ce programme un paragraphe qui prouve que les promoteurs de la ligue n'ont pas tout à fait oublié la présence des Prussiens en France; c'est l'article 1<sup>er</sup> qui institue des commissaires civils, destinés à se rendre avec pleins pouvoirs auprès des armées en campagne ou des villes assiégées.

« Surveiller les généraux, les tenir en suspicion et les dénoncer, leur intimider des ordres et leur dicter des plans de campagne, voilà à quoi songent nos grands stratèges; quant à fournir à nos officiers des hommes à exercer et des soldats à mener au feu, c'est le moindre de leur souci. Juger et condamner, inspecter et commander, voilà leur affaire; obéir, servir, n'est point leur fait.

« Nous espérons que lorsque les trois

délégués de la ligne du Sud-Ouest viendront à Tours notifier leurs « résolutions » au gouvernement de la défense nationale, M. Gambetta saura défendre contre les empiétements des petits dictateurs d'Outre-Loire les pouvoirs qu'il n'a tenus d'abord que de son dévouement, mais qui lui ont été confirmés depuis, par l'estime et la confiance publiques. »

Chronique locale

Tours, 28 novembre 1870.

A Messieurs les généraux commandant les divisions territoriales, les Préfets des départements et les directeurs des fortifications.

Messieurs, Vous avez déjà connaissance du décret du 25 novembre dernier, relatif à la création d'un certain nombre de camps destinés à recevoir principalement les gardes nationaux mobilisés, et accessoirement d'autres corps en formation.

Je crois devoir aujourd'hui vous donner, en ce qui concerne spécialement l'assiette des camps et les travaux à y exécuter, quelques indications complémentaires pour la réalisation de cette mesure.

D'abord, rien n'a été changé à ce qui a été précédemment réglé touchant les camps de Conlie et de Toulouse, si ce n'est que ce dernier recevra les contingents des Pyrénées-Orientales, en plus de ceux des autres départements énoncés au décret du 12 novembre 1870.

Pour les départements du sud-ouest, on m'a déjà signalé comme convenable pour l'établissement d'un camp, un point situé au confluent de la Durance et du Rhône, dans le voisinage de la ville d'Avignon; je consens à ce que cette position soit étudiée concurremment avec celle du Pas-des-Lanciers.

Relativement aux installations de baraques pour logements, cuisines et autres accessoires, il conviendra, dès le principe, de restreindre les dispositions à prendre, à la moitié des effectifs énoncés au décret, que produira l'appel du premier ban, et qui donneront, dès le 10 décembre, une base pour asseoir avec justesse les appréciations des besoins des autres bans à appeler du 20 au 30 du même mois.

Vous avez remarqué que les nouveaux camps sont distingués en deux catégories, savoir: les camps d'instruction et les camps stratégiques.

Pour les premiers, le décret donne des détails suffisants soit pour le choix des emplacements, soit pour l'exécution des travaux, soit enfin pour l'imputation des dépenses. Le soin de résoudre ces diverses questions appartient au comité militaire départemental, auquel sera adjoint un délégué du préfet.

Les généraux commandant les divisions pourront, s'ils le jugent convenable, s'éclairer de l'avis des directeurs des fortifications; mais ces officiers supérieurs, de même que les officiers sous leurs ordres, ne devront point intervenir activement, sinon en tant que membres du comité militaire départemental et sans préjudice pour leurs fonctions spéciales.

Quant au chef du génie du camp (art. 6), ce ne doit pas être, en principe, un officier du génie, du moins en activité. Il ne faut point perdre de vue que ces officiers peuvent, d'un moment à l'autre, être appelés à l'armée et que, sous aucun prétexte, ils ne peuvent être détournés de l'exécution d'un pareil ordre. Si donc, exceptionnellement et temporairement, il leur était attribué des fonctions dans les camps d'instruction, il devrait leur être donné un adjoint (officier en retraite, ou mieux ingénieur), qui pourrait les remplacer

immédiatement en cas de départ.

Quant aux camps dits stratégiques, les choses doivent se passer comme pour les précédents, si ce n'est que la moitié des dépenses sera à la charge de l'Etat (budget de génie), et que, dès lors, les directeurs des fortifications auront à présenter un projet très-sommaire des ouvrages des fortifications à établir pour la défense du camp, avec estimation par aperçu des dépenses qui résulteront de ces travaux et des travaux d'installation. Ce projet sera remis au général commandant la division, qui le soumettra sans aucun retard à mon approbation avec son avis.

Veillez, Messieurs, assurer, chacun en ce qui vous concerne, l'exécution de ces dispositions, dont vous considérerez la publication au *Moniteur* comme valant pour vous notification.

Recevez, Messieurs, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le ministre de l'intérieur et de la guerre,

Pour le ministre et par son ordre :

Le délégué du ministre au département de la guerre,

DE FREYGINET.

Nous croyons utile de mettre sous les yeux de nos lecteurs la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,

Vous avez publié dernièrement dans vos colonnes une lettre circulaire de Mgr l'évêque de St Brieux, adressée aux curés de son diocèse, dans laquelle ce vénérable prélat engage ses subordonnés à inspirer aux paysans bretons l'idée d'augmenter l'autant que possible, les semailles en blé, en prévision des nécessités de l'année prochaine. C'est une bonne et patriotique idée, car non-seulement les départements ravagés par l'ennemi fourniront peu ou rien à l'alimentation publique, mais il y en a encore d'autres obstacles qui peuvent surgir et qu'il faut prévoir. En effet, si la question d'Orient se complique, la Mer Noire pourra être occupée par les flottes des Puissances ennemies et belligérantes; les blés de l'Ukraine ne pourront pas alors arriver dans les ports du Midi de la France. Je vois déjà par les journaux de la Gallicie que l'on vient de m'envoyer, que l'Allemagne pressent cette éventualité et que le marché de Lemberg reçoit beaucoup de blé de la Pologne et de la Russie, qui est expédié immédiatement vers la Saxe et la Bavière. En partant de ce point de vue, j'ai adressé par lettre, à plusieurs Comités et comités d'Agriculture de France, dont je suis membre, mes humbles observations dans lesquelles je conseille à mes collègues, de se réunir le plus tôt possible et d'aviser au moyen de la suppression des cultures moins utiles à l'alimentation publique et d'augmenter les emblavures.

Cela se rapporte principalement à l'arrondissement d'Alais, d'où je viens, et où il y a encore beaucoup de terrain consacré à la culture du mûrier, du pastel, de la garance, du tourne-sol et autres plantes, très-utiles à plusieurs industries, mais qui ne peuvent prévenir une disette générale. N'étant pas membre de la Société industrielle et agricole du département du Lot, je me permets, dans l'intérêt public, Monsieur le Rédacteur, de soumettre, par la voie de votre estimable journal, cette même question, aux personnes, qui la composent. N'y a-t-il pas quelque chose à faire en ce genre dans votre pays? je l'ignore. Mais, je crois que les associations agricoles, doivent être aussi actives en temps de guerre qu'en temps de paix; car il faut, avant tout, faire vivre les armées et les populations, et, en travaillant dans ce sens, on rend toujours quelques services à la cause nationale, si on ne peut pas porter le *Chassepot*!

J. MALINOWSKI, prof. au Lyc. de Cahors.

Pour les prisonniers Français

Les membres de la délégation gouvernementale de Tours viennent d'adresser aux préfets la circulaire suivante :

Chers collaborateurs,

Aidez-nous à l'œuvre la plus sainte, la plus française; nous avons en Prusse un nombre immense de nos braves soldats, prisonniers sans avoir été vaincus, livrés, si loin de la patrie, à toutes les privations, à l'affreuse misère. Point de vêtements chauds, point de chaussures dans un climat humide et glacé; point d'argent, pas d'approvisionnement; ils endurent, dans leur désastreux exil, tous les tourments, même les tortures de la faim. Dites dans votre département, à nos chers concitoyens, que nous les appelons au secours de nos frères, de nos enfants. Que les offrandes se multiplient, que chacun verse son tribut patriotique. Vous, chers compatriotes, que la fortune a favorisés, quelques dons que vous ayez déjà prodigués pour nos blessés, pour nos prisonniers, ouvrez encore les trésors de votre bienfaisance, et jetez l'or à pleines mains. Et vous, chers compatriotes, qui ne pouvez prendre une modeste offrande que sur votre pénible labeur venez aussi déposer votre obole, témoignage de vos généreux sentiments.

Nous vous prions, chers collaborateurs, de fonder des comités sur tous les points de votre département qu'il vous conviendra de choisir; adressez-vous aux femmes, toujours prêtes pour les œuvres de bienfaisance. Que les fonds soient versés ensuite chez le trésorier-payeur général, qui nous fera savoir le montant des sommes reçues par lui et dont nous fixerons la destination.

Tours, le 27 novembre 1870.

Signé : Ad. GRÉMEUX, L. GAMBETTA, GLAIS-BZOIN, L. FOURRICHON.

Cinq compagnies du 88<sup>e</sup> de ligne fortes de 120 hommes environ, sont parties ce soir de Cahors pour le théâtre de la guerre.

Il a neigé toute la journée de dimanche à Cahors; le sol est partout couvert d'une couche d'au moins dix centimètres.

Les courriers arrivent fort irrégulièrement par suite du mauvais état des routes.

Le train de onze heures a eu aujourd'hui 4 heures de retard.

Garde nationale mobilisée du Lot.

Les tailleurs et couturières qui ont reçu des draps ou étoffes pour confectionner des vêtements destinés à la Garde nationale mobilisée sont invités à remettre, immédiatement, à la Préfecture, bureau de l'habillement, les découpures et morceaux de ces draps ou étoffes qu'ils ne pourraient utiliser : ces débris seront envoyés aux Religieuses carmelites de Cahors, qui veulent bien se charger, gratuitement, de les convertir en chaussons destinés à l'armée.

Pour la chronique locale : A. Layton.

Dernières nouvelles

Tours, le 4 déc. 2 h. 5 m. soir. Intérieur à Préfets.

L'armée de la Loire, ayant devant elle une énorme concentration de forces ennemies, a discontinué son mouvement et reprend les fortes positions qu'elle occupait devant Orléans. Cette accumulation d'efforts contre l'armée de la Loire, devra faciliter d'autant les mouvements de l'armée de Paris.

Dans l'Est, on signale un engagement heureux entre Autun et Arnay; l'ennemi a été vigoureusement poursuivi. Un détachement prussien a été surpris hier matin à Pesmes, près Auxonne, a laissé sur le terrain 4 tués, 2 blessés, 4 prisonniers; le Chef prussien tué.

Tours, 3 déc. 7 h. soir.

Un ballon privé est descendu hier près du Mans. Il était parti de Paris à 1 h. 12 m. du soir. Il n'a apporté aucune lettre ni dépêche postérieure au soir du 30 novembre.

Mais il résulte des renseignements oraux, fournis par les aéronautes, que les Français conservaient leurs positions conquises dans les combats des 29 et 30, et se préparaient à reprendre énergiquement leur mouvement en avant.

Les opérations de sortie ont commencé le 28 novembre. Le général Ducrot avait fixé le passage de la Marne pour le 29 au matin; mais le débordement de la rivière l'a obligé d'ajourner ce passage jusqu'au 30.

Le général Vinoy a commencé le 29, l'attaque vers le sud-est, simultanément avec les mouvements du général Ducrot.

Le général Vinoy avait poussé très bien son avance, lorsqu'il a appris que le général Ducrot était forcé d'ajourner le passage de la Marne.

La nécessité de combiner ses mouvements avec ceux du général Ducrot, a déterminé le général Vinoy à se retirer; mais il n'y a été nullement contraint par l'ennemi.

Le général Ducrot a repris son mouvement le 30 et a remporté le succès déjà signalé.

Il est exact que les Prussiens ont une fois repris Champigny, mais les Français l'ont repris de nouveau.

La dépêche prussienne annonçant que les Français ont demandé une suspension d'armes de 6 heures pour enterrer leurs morts est inexacte. Les aéronautes disent au contraire, que les Prussiens ont demandé aux Français une suspension d'armes de 2 heures qui leur a été accordée.

M. Eugène Passéfond, banquier à Cahors, a l'honneur de prévenir le public que bien qu'ayant été nommé, par décret du 12 courant, officier payeur de l'armée régulière, il n'est engagé que pour la durée de la guerre et que ses bureaux resteront néanmoins ouverts pendant tout ce temps.

Pour tous les extraits et articles non signés A. Layton

A VENDRE OU A LOUER  
UNE  
**MAISON**  
SISE  
RUE DE LA MAIRIE, 6  
A CAHORS

Cette MAISON se compose : d'un premier étage divisé en cinq pièces; d'un deuxième étage composé également de cinq pièces et d'un Balcon couvert; une Grande pièce, où un chef de service pourrait établir ses bureaux, forme le troisième étage, au-dessus duquel est un Galetas.

Une grande Cave voûtée fait partie de la Maison.

S'adresser à M. Layton, imprimeur, rue du Lycée, qui en est le propriétaire.

LIBRAIRIE UNIVERSELLE  
J. - U. **CALMETTE** A CAHORS.

THÉORIE  
du Garde national sédentaire et mobile,  
contenant la manœuvre du fusil Chassepot, du fusil à Tabatière, et à Piston et la loi sur la garde nationale sédentaire et mobile.  
1 fort volume in-32 cartonné. . . . . » 75 c  
Le même ouvrage par la poste (franco). . . . . » 90 c.

PLAN DES FORTIFICATIONS DE PARIS AVEC FEUX CROISÉS. » 75 c.

PUBLICATION POPULAIRE  
PROCHAINEMENT EN VENTE.

Jolie photographie de **GAMBETTA** au prix modique de  
20 CENTIMES

ARMES DE LUXE & QUINCAILLERIE  
**LÉON DELRIEU**  
Sur les Boulevards, en face la Mairie.  
CAHORS

DÉBIT DE POUVRE DE CHASSE

FUSILS LEFAUCHEUX et FUSILS à bague, RÉVOLVERS, CARABINES et PISTOLETS, système FLOBERT. — CARTOUCHES et ACCESSOIRES pour LEFAUCHEUX. — CARTOUCHES pour RÉVOLVERS et FLOBERT.

Galets, Carniers et Cartouchières, Poires à poudre, Sac à plomb, Amorce, Plombs et grenaille de fonte. — RÉPARATION D'ARMES DE TOUT SYSTÈME. — Grand assortiment d'articles de Pêche, Mèche de sûreté pour la mine, etc., etc.

TOUTES LES ARMES, ARTICLES DE CHASSE ET DE PÊCHE  
SONT VENDUS AUX PRIX LES PLUS RÉDUITS

**ALTERATIONS DU TEINT** LE LAIT ANTEPHÉLIQUE pur ou mêlé d'eau (il y a une instruction) enlève masque de grossesse, taches de rousseur, lentilles, graine, les feux, rougeurs, boutons, efflorescences, etc. — conserve la peau du visage unie et transparente. Paris, CANDES et C<sup>e</sup>, boulevard St-Denis, 2; Cahors, à la pharmacie Vinel. Se défier des imitations **FLACON, n<sup>o</sup>**.